

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EONIA SOLUTIONS AFRICA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA IV  
TERRAFRIC, Lot 173, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le mardi 02 mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EONIA SOLUTIONS AFRICA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
Fournitures de services de sécurité et réseaux informatiques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA IV TERRAFRIC, Lot 173, Ilot 20

Dirigeant(s) M BAMBA ABOUBAKAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04608 du 02/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32475/GTCA/RC/2023 du 02/05/2023

